

1^{er} draft JN

12 M FCA

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL
INTEGRAL DE LA MOYENNE CASAMANCE

PRIMOCA



- **Bilan de la phase I (1989 - 94)**
- **Programme de la phase II**

Septembre 1994

SOMMAIRE

I - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME PRIMOCA

- I.1 Objectifs de base
- I.2 Objectifs généraux

II - REALISATIONS PHYSIQUES DU PRIMOCA

- 2.1 Le Programme de constructions réalisé par l'agence d'exécution (COSVINT)
- 2.2 Le Programme de base et de promotion réalisé par la Direction du PRIMOCA
 - 2.2.1 Activités de base
 - 2.2.2 Activités de promotion
 - 2.2.3 Le crédit rural

III - IMPACTS DU PROGRAMME PRIMOCA

- 3.1 Désenclavement
- 3.2 Programme hydraulique
- 3.3 Electrification de la Commune de Sédhiou
- 3.4 Aménagements et protection des vallées
- 3.5 Education
- 3.6 Santé Publique
- 3.7 Santé Animale
- 3.8 Formation - Alphabétisation
- 3.9 Promotion d'Opérateurs privés
- 3.10 Autosuffisance Alimentaire
- 3.11 Crédit rural

IV - OPPORTUNITE DE LA PHASE II

- 4.1 Pérenniser et développer les acquis du PRIMOCA
- 4.2 Maîtriser les effets de la dévaluation du F.CFA
- 4.3 Compléter les investissements infrastructurels de base

V - CONTENU DE LA PHASE II

- 5.1 Le Programme d'actions de la phase II
- 5.2 Copériorité de fonctionnement du PRIMOCA avec ses différents partenaires (administration, populations bénéficiaires, organisations privées locales)

VI - COUT DU PROGRAMME DE LA PHASE II

VII - CONCLUSION

Bilan de la phase I

(1989 - 1994)

I - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME PRIMOCA

Dès 1982, la République d'Italie a prédisposé une importante subvention au profit du Sénégal pour appuyer les efforts de développement du pays, notamment dans le département de SEDHIUO.

Le coût du Programme est de 26 Milliards de FCFA dont 24 Milliards de FCFA de don de l'Italie et 2 Milliards de contrepartie du Sénégal.

Ce Programme a démarré ses actions le 24 Mai 1989 pour une durée de 5 ans. Une partie des activités du PRIMOCA a été exécutée directement par la COSVINT (agence d'exécution) et l'autre partie par la Direction du Programme (D.P).

Initialement, le cadre de référence du Programme envisageait, sur une période de dix ans (1983-1993), d'améliorer notablement les conditions de vie des populations du département et amorcer le développement durable dans la région. Ce qui devait se traduire par la mise en place des instruments nécessaires pour que les opérateurs économiques ruraux soient amenés à choisir et produire ce qui convient le mieux et de la manière la plus adéquate.

Un certain nombre d'objectifs ont été donc retenus et traduits en activités dont la réalisation devrait s'achever le 24 Mai 1994.

Ces objectifs sont résumés comme suit :

I.1 - Objectifs de Base

- Améliorer le niveau de la consommation par tête, par l'accroissement de la production céréalière qui doit être portée à 30.000 tonnes en 1993/95.
- Satisfaire les besoins hydrauliques avec 25 l/J/hbt en zone rurale et 70 litres/J/hbt dans les grands centres ainsi que l'infrastructure hydraulique pour le bétail.
- Améliorer les conditions d'hygiène et de santé des populations rurales et urbaines du département.
- Relever le taux de scolarisation primaire de 27 % en 1982 à 60 % en 1994.

1.2 - Objectifs généraux

- Elever de manière radicale les niveaux moyens de formation pour augmenter les capacités d'autogestion du développement.
- Réaliser un stade acceptable de satisfaction des besoins de base pour améliorer le cadre général de vie.
- Rompre l'isolement physique du département par rapport au reste du pays et améliorer les liaisons internes pour favoriser un développement commercial soutenu.
- Ouvrir l'accès aux facteurs de production à tous les producteurs avec une action spécifique envers les femmes.
- Promouvoir la diversification dans les productions.
- Soutenir l'associationnisme entre les producteurs comme instrument d'auto-organisation et véhicule d'innovation.
- Equiper le territoire rural pour la fourniture de services appropriés pour le développement.
- Promouvoir l'expansion des secteurs productifs non primaires, comme élément fondamental de support pour le secteur primaire et d'absorption de la force de travail en excédant dans les campagnes.

La détermination des objectifs cités ci-dessus est intervenue dès 1982, mais la mise en oeuvre du Programme sur le terrain a démarré effectivement en 1989, soit un décalage de sept (7) ans.

Ce décalage entre la conception et la réalisation du Projet et l'érosion importante des ressources financières liées à l'inflation des coûts des matériaux, entre autres facteurs, ont entraîné un réajustement à la baisse des objectifs initiaux du Programme.

C'est ainsi que le Programme de désenclavement (construction de routes et pistes de production, remise en état des bacs, construction de câble de halage, etc...) a subi des réductions quantitatives dans sa formulation initiale suite à l'érosion de ressources financières du Projet et à l'accroissement des standards des routes ainsi que de l'assistance technique d'appoint.

D'autres activités de base et de promotion n'ont pas pu également être prises en charge par manque de ressources financières.

II - REALISATIONS PHYSIQUES DU PRIMOCA

Le PRIMOCA a officiellement démarré ses activités le 24 Mai 1989 pour une durée de cinq (5) ans à la suite du Programme d'urgence préparatoire réalisé de 1987 à 1989 et dont les fonds étaient directement gérés par l'Ambassade de la République d'Italie.

Ce programme d'urgence, circonscrit à la ville de Sédhiou, a permis :

- . une reprise de la voirie de Sédhiou (réalisation d'une route goudronnée de 2,5 km reliant la Préfecture au débarcadère du bac de Sédhiou/Sandinière et 6 km de pistes latéritiques dans la commune) ;
- . la construction d'un bâtiment pour l'Inspection Départementale de l'Education Nationale ;
- . la réfection de 22 salles de classe dans 5 écoles de la commune ;
- . la réfection de la maternité de Sédhiou ;
- . l'équipement de la cité ex-PRS ;
- . la réhabilitation de la pépinière forestière de Sédhiou (clôture, puits équipé de motopompe et petits matériels) ;
- . l'exécution d'enquêtes agricoles et sur l'élevage.

2.1 - Le programme de constructions réalisé par l'Agence d'exécution (COSVINT)

1) Désenclavement du département

- . 43 km de route bitumée avec une bande goudronnée large de 6 mètres sur une plate-forme de 9 mètres (Sédhiou-Diaroumé-RN4) ;
- . 55 km de piste latéritique sur une plate-forme large de 8 mètres (Sédhiou-Marsassoum-RN4) ;
- . restauration du pont de Diaroumé (longueur 340 m et charge maximale autorisée de 25 tonnes).

2) Construction de bâtiments

- . un édifice d'un étage pour les bureaux du Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou "FRDS" ;
- . une cité des experts avec quinze (15) maisons, une (1) maison de passage de dix (10) chambres et un (1) réfectoire, des aménagements extérieurs, des installations...
- . un bâtiment pour la Brigade Hydraulique d'Appui (BHA) devant abriter à terme le service de l'Hydraulique ;
- . un bâtiment pour l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) qui sera affecté à terme au service des TP ;
- . un atelier mécanique départemental équipé.

3) Réfection de bâtiments

- . bâtiments de l'ex-PRS (bureaux et 10 logements) ;
- . bureaux des services techniques départementaux (agriculture, eaux et forêts, élevage, développement communautaire et service des TP) ;
- . un (1) laboratoire d'analyse de matériaux et de contrôle géotechnique pour le CEREEQ au niveau du service des TP.

4) Installation de postes radio émetteurs-récepteurs

- . Installation d'une centrale radio à Sédhiou avec des postes émetteurs-récepteurs (10 fixes et 23 mobiles portatifs).

5) Alimentation électrique de la ville de SEDHIOU

- . renforcement de la capacité de distribution de la centrale de Sédhiou avec l'installation d'un groupe de 380 KVA et ses accessoires.

6) Etudes et consultations

- . couverture aérienne du département de Sédhiou à 1/30.000 ;
- . plan général pour l'utilisation des ressources en eau et sols de la Moyenne Casamance (Département de Sédhiou) ;

- . plan d'aménagement des forêts classées ;
- . inventaire et programme de l'exploitation des ressources halieutiques des eaux intérieures.

2.2 - Le Programme de Base et de Promotion réalisé par la Direction du PRIMOCA

2.2.1 - Activités de base

1) Construction de bâtiments

- . 20 bâtiments scolaires équipées (1 salle de classe, 1 bureau, 1 magasin et des toilettes) ;
- . 7 postes de santé équipés (infirmerie et maternité)
- . 5 postes vétérinaires équipés ;
- . 5 bureaux des agents de promotion dont 3 nouveaux et 2 réfectionnés au niveau des 5 arrondissements du département ;
- . un magasin central ;
- . une station d'essence du projet.

2) Réfection de bâtiments

- . centre de Formation Agricole (CFA) (réfection de 11 bâtiments, des réseaux électrique et d'adduction d'eau) ainsi que l'installation d'un réseau d'irrigation par aspersion sur une dizaine d'hectares.

3) Réalisation de points d'eau

fonçage de 180 puits équipés de pompes manuelles, et équipements de 9 forages dont 8 nouveaux et installation des réseaux d'adduction.

LOCALITES	OUVRAGES EXECUTES
Ndiamacouta	1 château d'eau de 200 m3 4 bornes fontaines 1 abreuvoir 730 m de canalisation
Diana Malary	1 château d'eau de 150 m3 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 1160 m de canalisation
Bambaly	1 château d'eau de 150 m3 3 bornes fontaines 1 abreuvoir 792 m de canalisation
Djirédji	1 château d'eau de 150 m3 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 498 m de canalisation
Bémet Bidjini	1 château d'eau de 150 m3 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 545 m de canalisation
Sandiniéri	1 réservoir au sol de 100 m3 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 791 m de canalisation
Sansamba	1 réservoir au sol de 100 m3 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 288 m de canalisation
Séfa Bloc	réfection du château d'eau existant 6 bornes fontaines
Sédhiou	1 château d'eau de 250 m3 4000 ml de canalisation à gérer par la SONEES

Animation et sensibilisation pour la gestion des points d'eau avec la création des comités de gestion et d'un GIE chargé de la sensibilisation des populations sur l'hygiène de l'eau ;

- . entretien et maintenance des points d'eau : formation de dix (10) artisans forgerons pour la réparation et l'entretien des pompes manuelles installées sur les puits ; ces derniers ont créé le GIE "ARPM" (Artisans, Réparateurs de Pompes Manuelles) des prestations de services aux populations bénéficiaires.

4) Activités du Centre de Formation Agricole de Séfa

Le Centre, repris de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricoles, a pour objectifs :

- . la recherche d'accompagnement ;
- . la production de semences niveau 1
- . la démonstration des techniques de culture et de la traction animale et la diffusion des thèmes techniques ;
- . la formation ;
- . la mécanisation agricole ;

Les activités du CFA ont démarré au mois de Juin 1992 avec la mise en place du personnel technique d'exécution.

Elles ont concerné principalement la formation et l'information technique des opérateurs économiques, ainsi que la mise en place d'un programme de démonstration et des prestations de service dans le domaine de la mécanisation agricole.

5) Stations hydro-météorologiques

Pour collecter régulièrement des données fiables en vue d'une bonne maîtrise de la gestion des eaux, seize (16) stations existantes ont été réhabilitées et huit (8) nouvelles stations créées, soit un total de vingt quatre (24) stations hydro-météorologiques.

Actuellement ces stations fonctionnent normalement et elles sont gérées par les services compétents du Ministère de l'Hydraulique.

6) Etudes et aménagements des vallées

La baisse de la pluviométrie et la remontée de la salinité dans les cours d'eau du département ont entraîné une réduction des superficies rizicultivables.

En vue de la récupération de ces terres, un séminaire organisé sur la problématique de l'aménagement des bas fonds en Moyenne Casamance, a permis au PRIMOCA d'établir un plan d'actions pour l'aménagement des vallées par le biais de constructions ou de réhabilitation de digues anti-sel.

Les réalisations dans ce domaine sont indiquées ci-dessous :

Badiary	800 m
Bakoum	1000 m
Saré Mory	80 m

La protection des vallées de Bakoum (100 ha) et de Badiary (30 ha) sera complétée par un aménagement interne des terres facilitant leur mise en valeur agricole.

Une parcelle d'essai a été aménagée à Bakoum pour tester les variétés de riz qui s'adaptent mieux à ces sols sous influence marine. Les résultats sont satisfaisants.

7) Alphabétisation fonctionnelle

- . Alphabétisation fonctionnelle pour les élus locaux et les responsables des groupements de producteurs avec la formation de 60 moniteurs et l'ouverture de 46 centres dans le cadre de conventions signées entre les organisations paysannes, les communautés rurales et le PRIMOCA ; cette activité a permis la confection de 16 ouvrages didactiques sur divers thèmes de développement.
- . Des émissions radiophoniques hebdomadaires en mandinka au niveau de la station de Ziguinchor pour informer les populations sur les objectifs et réalisations du PRIMOCA et pour recevoir leurs suggestions sur les activités du Programme.
- . Participation à la semaine nationale de l'alphabétisation.

8) Appui institutionnel

Des appuis divers ont été donnés à la mairie de Sédhiou et aux différents services départementaux sous forme d'un renforcement en moyens humains et matériels. Des conventions spécifiques ont été signées avec la plupart des services administratifs concernés par le Programme pour permettre un suivi rapproché des activités par ces services.

2.2.2 - Activités de Promotion

Les réalisations dans ce domaine sont les suivantes :

1) Constructions et réfection

a) Pistes de production

* Construction de pistes latéritiques

Djibanar-Kounayan (1 km)

Goudomp-RN6 (1 km)

Diattacounda-RN6 (1,5 km)

Digue route de Badiary (0,8 km)

* Réfection de tronçons de pistes

Sandinière - Tanaff (15 km)

Sédhiou - Bambaly (18 km)

Bambaly - El Hadj-Médina SOUANE (25 km)

b) Bâtiments

* Constructions

10 salles de classe

1 maternité (Médina El Hadj Souané)

3 centres apicoles

2 magasins céréaliers

1 atelier presse de sésame (Médina E. Souané)

1 usine d'extraction d'huile de sésame (Faoune)

4 ateliers-forges

2 quais d'embarquement de bétail

8 bâtiments pour les Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit

1 bâtiment équipé pour la fabrication de fromage

4 poulaillers de GIE avicoles.

* Réfections

5 salles de classes

1 maternité à Diattacounda

5 magasins céréaliers

le stade municipal de Sédhiou (clôture et terrassement)

la plate forme de la gare routière de Sédhiou en latérite

divers (logement sage-femme, bâtiments préfecture, etc...).

2) Programme hydraulique

Sur la base des requêtes des populations, 100 puits modernes ont été réalisés soit pour l'alimentation humaine , soit pour soutenir la réalisation de projets productifs (agriculture, élevage, etc...).

3) Dignes anti-sel et exploitation des vallées

Comme précédemment annoncé, le PRIMOCA a consenti un important investissement pour la construction des digues anti-sel au niveau des vallées de Bakoum, Badiary et Saré Mory.

La mise en valeur de ces vallées a débuté avec le Projet pilote de Bakoum qui a permis l'organisation des femmes bénéficiaires en GIE.

Ce GIE suivi par un encadrement rapproché a expérimenté la culture de deux variétés de riz adaptées à l'acidité et à la salinité de la vallée : les résultats positifs obtenus ont amené les femmes de la vallée de Badiary à solliciter le même type d'appui.

Il est à signaler que ces vallées ont fait l'objet d'un suivi technique constant (marée, salinité, acidité).

4) Santé animale

l'objectif du PRIMOCA en matière de protection du cheptel est axé sur le renforcement des équipements et acquis sanitaires, le contrôle, voire l'éradication des pathologies épizootiques et enzootiques.

Les actions de santé animale du Programme ont concerné la lutte contre les maladies telluriques, les parasitoses et la mise en place de pharmacies vétérinaires. Les deux maladies à déclaration obligatoire, peste et péripneumonie contagieuse bovines font l'objet d'une campagne nationale de vaccination.

Dans ce cadre le PRIMOCA a procédé au renforcement du réseau de distribution des produits vétérinaires dans le département par la mise en place de treize pharmacies vétérinaires gérées par les auxiliaires membres des GIE pilotes d'éleveurs.

Le stock de base a été fourni par le PRIMOCA et une quinzaine de GIE pilotes ont déjà ouvert leurs comptes au crédit rural (CNCAS).

5) Programme de Banques de céréales

Le programme de banques de céréales a été initié en 1991 en vue notamment, d'une meilleure organisation de la commercialisation des produits céréaliers (mil, sorgho,, maïs et riz) dont les prix fluctuent notamment en cours d'année.

Le PRIMOCA a installé seize (16) magasins céréaliers dans le département ainsi réparties :

- . arrondissement de Djibabouya : 4
- . arrondissement de Bounkiling : 6
- . arrondissement de Diattacounda : 4
- . arrondissement de Diendé : 1
- . arrondissement de Tanaff : 1

6) Activités de commercialisation

Le PRIMOCA a procédé à l'étude des problèmes de commercialisation de certains produits de la zone tels que les céréales, les produits horticoles, le bétail, les sous produits de l'élevage etc...

En 1993, l'option a porté sur les actions pratiques telles que la recherche de débouchés aux produits, l'assistance aux organisations dans les activités commerciales, la promotion des contacts entre producteurs et acheteurs, etc...

Cette orientation a abouti à la tenue d'un forum réunissant les producteurs, les commerçants et les transporteurs du département pour la mise en place d'une agence départementale d'appui à la commercialisation des produits "ADAC" de la zone.

Ce forum a permis également la création du GIE - Promotion commerciale de Sédhiou "PROCOMS" qui regroupe ces différents partenaires pour gérer, avec l'aide dégressive du PRIMOCA et les services techniques départementaux, le fonctionnement de cette agence de commercialisation.

7) Projets-tests de développement local intégré

Les projets-tests visent un développement local intégré en recherchant une synergie entre les différents secteurs des activités économiques en collaboration avec des organisations paysannes structurées.

Six (6) conventions de Projets-tests ont été signées avec ces organisations ou fédérations paysannes et mises en oeuvre dans les cinq (5) arrondissements du département.

L'assistance à ces projets-tests a consisté en des appuis matériels, techniques et financiers.

Les activités menées ont permis la réalisation d'infrastructures telles que la fromagerie, les centres apicoles, les ateliers de forge, les mares renforcées par des puits et abreuvoirs pour le bétail, les quais d'embarquement de bovins, les pistes d'accès, les magasins céréaliers, l'usine d'extraction d'huile de sésame, etc...

Le PRIMOCA a également fourni une assistance dans le domaine de la formation technique, de la recherche de financement bancaire et de la commercialisation (validation et écoulement des produits).

Il s'agit des Projets-tests de :

- la FECAPS (arrondissement de Djibabouya)
- la FADECBA (arrondissement de Diattacounda)
- l'Union SOFORAYE (arrondissement de Bounkiling)
- l'AAJAC/COLUFIFA (arrondissement de Bounkiling)
- l'ASSOLUCER (arrondissement de Diendé)
- SOUNA BALMADOU (arrondissement de Tanaff)

Les responsables de ces Projets-tests ont créé une association des fédérations et groupements villageois du département de Sédhiou, reconnue sous le n° 6942/MINT-DAGT/AS du 26/4/94 devant évoluer à terme, en une ONG.

2.2.3 - Crédit Rural

1) Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS)

La convention de gestion et d'administration du Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS) a été signée entre le PRIMOCA et la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) en Janvier 1992.

Cet accord s'est concrétisé par l'installation en Juin 1992, dans le bâtiment construit par le PRIMOCA, du bureau CNCAS de Sédhiou et la définition des conditions d'accès et d'éligibilité au crédit rural des populations et opérateurs économiques du département de Sédhiou.

Grâce à ce Fonds de Roulement Départemental, le PRIMOCA est intervenu de manière significative dans l'octroi du crédit rural par la CNCAS avec les facilités suivantes :

la garantie à 70 % ou à 100 % selon le cas des crédits accordés par la CNCAS ;

- . la prise en charge des frais de dossiers en faveur des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit "CAPEC" ;
- . la participation à l'apport personnel exigé par la CNCAS ;
- . l'octroi de ristournes pour les remboursements à échéance.

Les opérations de la banque ont donné les résultats ci-dessous :

- . le total des compte de dépôt est passé de 51 en Juillet 1992 à 646 en Septembre 1994 avec des soldes respectifs de 21 millions de FCFA et de 157 millions de FCFA.
- . les crédits consentis à plus de 140 GIE et d'association paysannes dans la période, s'élèvent à près de 269 millions de FCFA.

2) Programme des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC)

Le PRIMOCA, après plusieurs études, a soutenu la mutualisation au sein du département de Sédhiou, la seule voie valable, pour permettre le financement des activités des populations les plus démunies, notamment les femmes et les jeunes.

Cette option devenue réalité a suscité un engagement profond des populations et de leurs responsables. Elle est aussi perçue comme porteuse d'espoirs pour résoudre en grande partie le financement des activités productives.

Huit (8) Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) ont été implantées à la suite d'un large séminaire d'information des populations (élus locaux, représentants des organisations paysannes et services techniques départementaux).

Elles sont localisées à :

- . Walicounda (TANAFF)
- . Niassène Diola (DJIBABOUYA)
- . Bloc Village (DIENDE)
- . Médina El Hadj Souané (DIENDE)
- . Djiragone (BOUNKILING)
- . Faoune (BOUNKILING)
- . Sédhiou (Commune)
- . Bambaly (DIENDE)

Les principales actions entreprises ont concerné :

- . la formation des membres des instances et des gérants ;
- . la construction de bâtiments équipés et la dotation en matériels et fournitures de bureau aux CAPEC ;

- . l'appui au conseil consultatif des CAPEC qui peut être perçu comme la "pré-union" à l'instar des pré-coopératives et qui est créé par les présidents des caisses du réseau ; cette structure a pour mission générale de préparer toutes les conditions pour la création de l'union des CAPEC du département de Sédhiou ;
- . les séances de supervision du fonctionnement des CAPEC par les membres du comité de pilotage du PRIMOCA en collaboration avec les services techniques départementaux ;
- . l'obtention de l'agrément de ces CAPEC accordé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

III - IMPACTS DU PROGRAMME PRIMOCA

L'exécution du Programme PRIMOCA a contribué de façon indéniable à lever en grande partie les contraintes d'un développement rural intégral qui considère de manière combinée les infrastructures, la production, les incitations technico-financières, les aspects socioculturels et environnementaux.

Dans ce cadre, il a été mis à la disposition du monde rural des investissements fixes, des services et des moyens techniques, une formation et un crédit rural avec lesquels les dynamiques endogènes peuvent s'exprimer de façon positive.

Les impacts du programme peuvent s'analyser comme suit.

3.1 - Désenclavement

L'accès du département est facilité par la réalisation d'importantes infrastructures routières.

La route bitumée Sédhiou-Madina Wandifa et la restauration du pont de Diaroumé permettent de relier définitivement le chef-lieu du département à la route nationale N° 4.

La réfection de la piste Sandinière-Tanaff et l'appui au fonctionnement du bac Sandinière-Sédhiou ont facilité de manière notable la liaison du département par Tanaff au chef-lieu de Région (Kolda) et à Ziguinchor.

De même, la réfection de la piste Sédhiou-Bambaly - Médina El Hadj Souané a permis une meilleure évacuation de divers produits primaires comme les bananes et les mangues des périmètres de la zone du Boudhié-Samine.

La construction de la piste Sédhiou-Marsassoum-RN4 assure la liaison entre la commune de Sédhiou et la partie ouest du département vers Ziguinchor par le bac de Marsassoum en un temps plus court.

Globalement, le désenclavement de Sédhiou a permis de rendre plus fluide le transport des personnes et des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur du département.

La réalisation de ces routes a eu un impact important notamment sur l'approvisionnement en biens de consommation et en facteurs de production en quantité et dans des délais tout à fait acceptables.

En outre, leur effet sur le bien-être des populations peut s'apprécier notamment par la rapidité des évacuations sanitaires, par la création d'emplois dans différents secteurs tels que le transport, le commerce, etc...

Cependant, toutes ces réalisations sont concentrées dans la moitié nord du département. La partie sud connaît encore des problèmes importants d'enclavement. Par ailleurs, la liaison par la route goudronnée de la ville de Sédhiou avec le chef-lieu de région (Kolda) n'est pas encore réalisée.

La réhabilitation des bacs de Sédhiou et de Marsassoum et les aménagements connexes (quais d'embarquement) s'avèrent indispensables à la fois à la rentabilisation du réseau routier mis en place et à la fluidité du trafic.

3.2 - Programme Hydraulique

L'impact du Programme Hydraulique peut s'apprécier à plusieurs niveaux.

Des pénuries d'eau ont pu être évitées car les forages et puits profonds assurent une disponibilité de cette denrée en quantité et en qualité toute l'année.

Dans le même ordre d'idée, le bien être des populations est raffermi par l'allègement des corvées d'eau pour les femmes, la baisse des maladies causées par les eaux polluées, grâce au programme de sensibilisation et de gestion des points d'eau.

Sur le plan agricole, la réalisation du programme hydraulique a permis de conduire des cultures irriguées (maraîchage, périmètres bananiers...) ce qui a une incidence significative sur les revenus des ruraux et la qualité de l'alimentation.

Le programme hydraulique a également soulagé les éleveurs grâce aux puits pastoraux et a réduit les conflits entre agriculteurs et pasteurs (préservation des zones cultivées).

En terme de création d'emploi, des GIE ont été érigés pour assurer la sensibilisation des populations dans la gestion et l'exploitation des points d'eau d'une part et dans la réparation et la maintenance des infrastructures et équipements hydrauliques d'autre part.

Dans ce cadre, il y a lieu de noter la responsabilisation des populations à travers les comités de gestion appelés à supporter les coûts de fonctionnement et de maintenance des points d'eau.

Enfin, de par la dispersion des points d'eau, l'on peut considérer que le niveau satisfaisant atteint est très appréciable (un point d'eau tous les 2 km). Cependant ce maillage hydraulique devra être réduit jusqu'à 500 mètres à défaut d'avoir l'eau à domicile.

Dans ce cadre, certaines zones à nappes d'eau salée, n'ont pas pu bénéficier d'ouvrages hydrauliques, et les forages réalisés devront être rentabilisés par leur raccordement aux villages satellites par des réseaux d'adduction d'eau densifiés.

Le Programme de puits promotion n'a pas également pu satisfaire toutes les demandes des populations. Des requêtes sont restées sans suite, faute de ressources financières suffisantes.

3.3 - Electrification de la Commune de SEDHIOU

Le renforcement de la centrale électrique de la commune de Sédhiou a permis à la Société Nationale d'Electricité (SENELEC) d'anticiper de dix (10) ans son programme d'investissement dans la zone, avec une satisfaction des demandes (accroissement des abonnés) et un approvisionnement correct en énergie électrique.

3.4 - Aménagements et protection des vallées

La protection des vallées et la récupération des terres salées pour la riziculture constituent un élément important dans la gestion des ressources naturelles du département de Sédhiou qui compte une quarantaine de vallées.

Tous les résultats des travaux réalisés par le Programme dans ce domaine ne sont pas mesurables dans le court terme. Toutefois, il peut être noté des impacts positifs au niveau de la mise en valeur de la vallée de Bakoum, où des rendements intéressants ont été obtenus (3 t/ha pour la parcelle pilote) alors que la zone était devenue impropre à la riziculture.

L'intervention du PRIMOCA dans le domaine de la lutte anti-sel est restée cependant très timide au regard du niveau de dégradation atteint par les terres rizicultivables du département sous influence de la salinisation. Une extension des parcelles test en milieu paysan devra être entreprise dans le cadre d'un programme d'envergure couvrant l'ensemble des vallées non encore protégées.

3.5 - Education

La construction de salles de classes et l'achèvement de l'électrification du lycée de la commune par le PRIMOCA ont considérablement amélioré la fréquentation scolaire dans le département de Sédhiou, faisant ainsi passer le taux de scolarisation de 27 % en 1982 à 46 % en 1994.

Le PRIMOCA a également appuyé dix-neuf (19) écoles élémentaires à travers le programme des activités scolaires qui a permis de :

- favoriser l'insertion de l'école dans son environnement par l'exécution d'activités productives en rapport avec les besoins du milieu ;

- initier les élèves à la gestion et à l'esprit coopératif ;
- lier l'école à la vie, l'enseignement à la production ;
- réduire le taux de déperdition scolaire.

Il faut néanmoins reconnaître que l'objectif de 50 à 60 % de taux de scolarisation du Programme est loin d'être atteint (46 % en 1994). En outre plus de huit cent (800) abris provisoires subsistent encore à travers le département et sur les deux cent (200) demandes de salles de classes primaires seules quelques dizaines (35) ont pu être satisfaites.

3.6 - Santé Publique

La disponibilité des infrastructures sanitaires dans les zones rurales, ainsi que les appuis du PRIMOCA en matière de soins de santé primaire (dotation en médicaments de première nécessité et sensibilisation des populations de la Commune et des villages environnants) ont permis une meilleure couverture sanitaire et ont développé le réflexe de consulter le personnel médical, d'où un traitement plus systématique des maladies.

Malgré les efforts importants déployés par le PRIMOCA dans ce domaine, il y a encore des carences sanitaires importantes et les besoins en postes de santé à satisfaire pour une couverture sanitaire convenable du département sont importants.

Il s'y ajoute le besoin pressant de doter la ville de Sédhiou d'un complexe sanitaire adéquat (centre de santé ou Hôpital) pour répondre aux sollicitations multiples et permanentes des postes de santé en milieu rural.

3.7 - Santé Animale

L'appui du PRIMOCA a permis une couverture sanitaire de 40 % du cheptel bovin du département par le déparasitage et par la lutte contre les maladies telluriques.

Les ovins ont bénéficié également d'un suivi permanent avec le programme de promotion des bergeries gérées par les femmes bénéficiaires membres des associations paysannes.

Les actions entreprises ont eu un impact sur les capacités organisationnelles et la responsabilisation des éleveurs par la gestion d'un fonds pastoral départemental ainsi que par la mise en place de petites pharmacies vétérinaires par les GIE d'agropasteurs appuyés par les relais techniques membres.

Une démultiplication accrue des postes vétérinaires et des parcs à vaccination de bétail contribuera sans aucun doute à consolider l'activité de l'élevage dans le département.

3.8 - Formation - Alphabétisation

Le PRIMOCA a investi dans la formation pour rendre des opérateurs économiques aptes à se prendre en charge eux-mêmes.

Dans ce cadre, le Centre de Formation Agricole a entrepris des séminaires sur différents thèmes et des séances de démonstration dont certaines sur les champs des producteurs.

Cette activité du CFA a concerné plus de 260 personnes pour les séminaires et une trentaine d'hectares de démonstration.

Par ailleurs, il a été ouvert quarante six (46) centres d'alphabétisation gérés avec la participation des associations paysannes, les communautés rurales et l'Inspection Départementale de l'Education Nationale.

A raison de trente (30) auditeurs par centre, le Programme d'alphabétisation a touché plus de 1290 personnes si l'on considère les auditeurs libres.

Pour accompagner le processus d'autonomisation de la gestion du CFA et la diversification de ses partenaires, un appui conséquent doit encore être fourni à cette structure, future prestataire de services pour les associations paysannes et les autres partenaires potentiels.

3.9 - Promotion d'opérateurs privés locaux

La promotion des activités productives initiées par le PRIMOCA s'est concrétisée par l'émergence d'opérateurs privés dans différents secteurs.

Des opérateurs économiques du département ont pu créer de petites entreprises de production ou de commerce (aviculture, maraîchage, fruiticulture, embouche, commercialisation de facteurs de production...).

Après une subvention initiale, les structures créées assurent le fonctionnement de leurs activités soit par autofinancement, soit par recours au crédit bancaire.

Un des résultats de cette émergence d'opérateurs économiques est une plus grande disponibilité des biens et services par rapport à la situation d'avant projet.

Durant l'exécution des projets-tests ou projets de développement local intégré les constats ci-dessus sont également valables. Leur particularité est l'accentuation de la gestion collective des différents secteurs avec la recherche de leur synergie.

L'auto-promotion entreprise à travers la mise en place de ces projets-test s'est traduite par une rationalisation de l'exploitation des ressources locales.

Il a été établi une complémentarité entre l'agriculture et l'élevage dans l'utilisation de la traction animale et de la fumure organique dans les parcelles.

Par ailleurs, les regroupements des troupeaux autour des mares naturelles pour l'abreuvement du bétail, aménagés par le PRIMOCA ont réduit la divagation des animaux sur les terres de culture.

Il a également permis une régularité dans l'approvisionnement en lait pour la fromagerie créée au niveau du Projet-test de l'arrondissement de Djibabouya avec la Fédération des Agro-pasteurs de Sansamba (FECAPS).

La réalisation des quais d'embarquement pour bétail équipés de bascules pèse-bétail a une incidence positive sur la commercialisation des bovins dans le département, évitant aux éleveurs de conduire les animaux dans les marchés hebdomadaire hors du département ou de les vendre au niveau de l'exploitation à des intermédiaires spéculateurs (les téfankés)

D'autres relations intersectorielles sont également observées avec la mise en place d'unités de transformation de produits primaires : centres apicoles/apiculteurs, fromagerie/éleveurs, usine d'extraction d'huile de sésame/producteurs de sésame...

Ces unités de transformation consomment des services dont le PRIMOCA a appuyé la création : menuiserie, ateliers de forge pour la réparation des équipements ruraux, Agence Départementale d'Appui à la Commercialisation (ADAC) créée par le GIE-Promotion Commerciale de Sédhiou regroupant producteurs, transporteurs et commerçants...

Toute cette dynamique se traduit par une consolidation des exploitations traditionnelles et par la création de nouveaux emplois. Il s'en suit un accroissement des revenus ruraux et une limitation de l'exode rural.

La démultiplication de l'expérience des projets-tests dans toutes les localités organisées du département aura pour effet d'amorcer véritablement le développement d'initiatives innovatrices dans la zone.

3.10 - Autosuffisance Alimentaire

Le PRIMOCA a entrepris au niveau du département un soutien important en faveur du développement de la céréaliculture avec un appui pour l'acquisition d'intrants, d'équipements agricoles par le recours au crédit rural et par la mise en place de banques de céréales.

L'impact de cette activité est mesurable par l'accroissement des superficies cultivées et peut s'apprécier au niveau des rendements observés dans le département. En effet, la production céréalière est passée de 44.114 tonnes en 1990/92 à 71.528 tonnes en 1993/94 (source DISA/DA)

Les banques de céréales mises en place ont permis de pratiquer des prix plus rémunérateurs au moment des récoltes et ont facilité le remboursement des crédits de campagne.

3.11 - Crédit Rural

Le PRIMOCA a mis en place un système de crédit rural dont l'objectif est d'assurer la jonction entre le crédit classique et le crédit rural.

Dans le domaine du crédit classique, le programme a permis l'implantation d'une banque dans le département, évitant aux opérateurs d'aller à Ziguinchor ou à Kolda.

Le Bureau CNCAS de Sédhiou a permis, l'ouverture de 646 comptes avec un solde créditeur de 157 millions, ainsi que l'octroi de crédits à plus de 140 entités collectives (GIE et associations paysannes) pour un montant de 269 millions FCFA.

En matière de mutualisation, huit (8) caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) ou banques de proximité, sont implantées avec environ 2500 membres et un niveau d'épargne de 30.131.891 FCFA en Septembre 1994.

Ces résultats n'ont été possibles que parce que le PRIMOCA a entrepris, avec les bénéficiaires de ces activités, la mise en place des préalables nécessaires à l'utilisation du crédit (de la banque ou des CAPEC), à savoir le travail productif à la fois consommateur et fournisseur de services.

Avec la mise en place tardive du volet crédit rural en Juin 1992, le PRIMOCA et les associations paysannes bénéficiaires n'ont pas pu atteindre le rythme de croisière dans l'utilisation des ressources financières disponibles.

Ensuite, il s'y ajoute que le besoin ressenti dans ce domaine est celui d'un système de crédit unifié dans les campagnes, qui ait la confiance des petits producteurs, associés ou non, et qui soit en mesure de les satisfaire tout en contrôlant leur solvabilité. Il s'agira surtout d'étendre l'expérience des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) aux zones non encore couvertes et de créer les bases d'une évolution de leur structure vers une union des Caisses, et de renforcer davantage les capacités de gestion des organes des CAPEC.

Programme de la phase II

IV - OPPORTUNITE DE LA PHASE II

A l'évidence, l'analyse des impacts positifs réels du Programme PRIMOCA fait ressortir des besoins encore importants d'appui et la nécessité de pérenniser les acquis.

4.1 - Pérenniser et développer les acquis du PRIMOCA

L'année 1994 coïncide avec la période où le Projet a atteint sa vitesse de croisière avec des Programmes plus importants encore en chantier ou en phase de finalisation suite à la restructuration du Programme et à la mise en place tardive du crédit rural.

Une analyse des conditions générales (environnement interne et externe) de l'exécution globale du Programme ainsi que l'ampleur du réajustement subi par le Programme initial rendent indispensable la mise en oeuvre d'une phase complémentaire et de consolidation des acquis du Programme.

Cette phase II d'une durée de trois (3) ans s'attachera dès son démarrage à asseoir les capacités d'autogestion des structures et des populations bénéficiaires des acquis de la première phase, afin d'assurer le succès du transfert de toutes les activités à leur profit.

La phase II ainsi proposée vise à développer les actions dans le sens d'une maîtrise et d'une prise en main effective des activités productives par les populations bénéficiaires.

Les objectifs spécifiques recherchés sont :

- renforcer l'efficacité des interventions et des capacités de décision et de gestion des collectivités de base pour permettre de pérenniser les acquis du PRIMOCA ;
- créer les conditions d'une démultiplication des interventions du PRIMOCA au niveau de la base.

Il faut souligner par ailleurs que disposer d'un délai suffisant ne pourra que favoriser le transfert des activités du PRIMOCA aux structures et populations bénéficiaires.

A cet égard, il est utile de souligner que s'il est simple d'assurer un transfert physique des équipements et biens du projet, il n'en demeure pas moins que l'utilisation et la gestion de ces équipements est un problème complexe et de longue haleine pour lequel le PRIMOCA ne ménagera aucun effort pour en garantir le succès.

L'exécution du Programme initial s'est déroulée dans un contexte particulièrement lié au retard de l'installation du bureau de la CNCAS à Sédhiou et à la dévaluation de la lire. Ainsi l'ampleur des actions à mener pour finaliser les activités entamées durant cette deuxième phase va nécessairement au-delà du terme officiel de la première phase du projet.

4.2 - Maîtriser les effets de la dévaluation du F. CFA

La dévaluation du F.CFA rend également nécessaire un encadrement rapproché des populations pour le succès du transfert de responsabilité qui doit être opéré à leur profit.

En effet, le contexte inflationniste qu'il engendre mérite un suivi pour assurer un bon dénouement des activités de production initiées (approvisionnement en intrants, commercialisation des produits agricoles et des petites entreprises de transformation, ajustement et dénouement des crédits contractés...).

Il convient de remarquer que ce contexte inflationniste peut avoir un effet positif en rendant plus compétitives les productions locales.

4.3 - Compléter les investissements infrastructurels de base

Afin de réaliser intégralement les objectifs initiaux du Programme PRIMOCA, la phase II comprendra également des investissements de base dont la réalisation avait été différée ou réajustée. Il s'agit surtout d'opérations de désenclavement notamment dans la partie centre et sud du département qui n'a pas pu bénéficier des interventions du PRIMOCA en matière de constructions routières.

La densification du réseau d'infrastructures sanitaires, scolaires et hydrauliques du département et le développement du crédit rural sont également visés par le Programme complémentaire.

V - CONTENU DE LA PHASE II

5.1 - Le programme d'actions de la Phase II

Le Programme du PRIMOCA devant arriver à terme en 1994, le présent projet de Programme complémentaire pour la consolidation du processus d'auto-développement déjà amorcé dans le département de Sédhiou et pour la promotion d'activités nouvelles pertinentes, mettra l'accent sur les volets suivants :

- le désenclavement interne du département (pistes de production et réfection des bacs de Sédhiou et de Marsassoum et la construction de la route Diendé-Kolda ;
- l'éducation avec la construction de nouvelles classes et la réhabilitation des infrastructures scolaires existantes ;
- l'hydraulique avec la réhabilitation des anciens forages ainsi que le raccordement des villages aux forages existants ;
- le crédit rural par l'appui à l'organisation, l'équipement et la formation des Caisses populaires d'Epargne et de Crédit ;
- la consolidation et la démultiplication des projets de développement local intégré.

5.1.1 - Le désenclavement

Construction de pistes et bitumage de routes principales

Les travaux concernent :

- le bitumage de la piste Sédhiou-Marsassoum-RN4 sur toute sa longueur **65 km** ;
- la construction de la route goudronnée Diendé-Kolda devant renforcer la liaison de Sédhiou avec l'extérieur du département, notamment avec la capitale régionale ;
- les travaux de réhabilitation des deux (2) bacs de Sédhiou et Marsassoum. L'organisation de la gestion de ces bacs sera également renforcée en vue de permettre à terme l'autofinancement de leur fonctionnement ;
- l'acquisition de deux (2) pirogues motorisées à Bambaly ;

- la reprise de la bande de roulement du pont de Diaroumé qui a déjà bénéficié de l'intervention du PRIMOCA pour sa réhabilitation ;
- la réhabilitation de l'aérodrome de Séfa ;
- la construction de 120 km de pistes de production dans les zones non couvertes par le premier Programme PRIMOCA en particulier la moitié sud du département de Sédhiou.

Les axes suivants seront ciblés en priorité :

- la piste Kamoya-Diaroumé à réhabiliter (35 km) ;
- la piste Sandiniéry-Karantaba-Mayofara (56 km)
- la piste Djinani-Tankan (10 km)
- la piste carrefour Ndiaye-Sitaba (11 km)

5.1.2 - Les bâtiments

Les nouvelles constructions proposées concernent l'éducation, la santé publique, la santé animale, la pêche, la formation sportive et le crédit rural.

L'Education

L'évaluation concluante des interventions du PRIMOCA dans le domaine, et les réalisations qui demeurent toujours en deçà des demandes exprimées par les populations commandent une poursuite des constructions scolaires et des innovations pédagogiques.

Concernant les constructions scolaires, il convient de remplacer les abris provisoires servant de salles de classe pour la plupart des zones rurales du département (187 abris provisoires recensés).

Pour l'infrastructure scolaire de l'enseignement secondaire, une dotation supplémentaire de 10 classes est proposée.

Par ailleurs, le nombre de jardins potagers scolaires créés devrait passer de dix neuf (19) actuellement à cinquante (50), de manière à étendre significativement l'expérience en cours ainsi qu'un appui en moyen de conservation des produits issus de ces jardins potagers (ex : oignons).

De même trois (3) boutiques scolaires supplémentaires permettraient de garantir une couverture minimale du département pour faciliter l'accès des élèves aux ouvrages scolaires.

Enfin, pour une meilleure conduite de l'action pédagogique de faire bénéficier à l'Inspection Départementale de l'Edu d'une salle multifonctionnelle pour les réunions, les projets

La Santé Publique

En matière de santé publique, l'enclavement du département nécessite d'une couverture renforcée, d'autant que le département est 48 % de la population totale de la région de Kolda.

Il a été donc retenu dans le cadre du Programme complémentaire la réhabilitation et l'équipement du centre de santé de Sédhiou dont la construction date de 1875, et la démultiplication des postes de santé.

La Santé Animale

Pour une meilleure exécution des missions dévolues à ce secteur, le Programme complémentaire mettra l'accent sur les axes ci-après :

- la démultiplication des postes de santé animales (au moins 7) équipés en produits pharmaceutiques de première nécessité ;
- l'organisation et la formation des éleveurs en vue de leur donner une mentalité d'opérateur économique véritable ;
- la redynamisation des groupements de producteurs existants ;
- la réhabilitation de l'abattoir de Sédhiou.

La Pêche

Dans le cadre de la relance des activités dans ce secteur,
~~Dans ce cadre,~~ la réhabilitation et l'équipement du centre de pêche de Goudomp ainsi que la formation et l'appui des groupements producteurs sont nécessaires.

Les Infrastructures Sportives ~~La Formation Sportive~~

Les appuis suivants sont retenus dans le cadre du Programme complémentaire :

- la réhabilitation du CDEPS et l'aménagement d'un terrain de sports ;
- l'aménagement d'un terrain de sports multifonctionnel au niveau de chaque collège d'enseignement moyen (CEM) ;

- la réhabilitation des bâtiments de l'ex-SODEICA (SEFA) et leur transformation en auberges des jeunes.

Les Eaux et Forêts

Pour mieux appuyer les actions de protection ^{et de gestion} des forêts, il est prévu la construction et l'équipement d'une brigade d'intervention.

5-1-3 Programme Hydraulique

Le Crédit Rural

La mise en place des CAPEC a été facilitée grâce à l'appui du PRIMOCA qui a construit et équipé huit (8) bâtiments destinés à les abriter.

Il s'agira dans ce cadre de renforcer le réseau CAPEC existant par la création de douze (12) caisses supplémentaires (construction de dix (12) bâtiments pour les abriter en vue d'une meilleure couverture du département.

5.1.3 - Activités de foresterie

Pour une meilleure conduite de la gestion des forêts du département, l'ouverture de bandes pare-feu pour délimiter et protéger les onze (11) massifs forestiers existants a été retenue comme prioritaire dans le programme complémentaire.

5.1.4 - Aménagements Hydro-Agricoles

La récupération des terres salées (13.000 ha) demeure une préoccupation constante des populations rurales du département. Dans ce cadre, le PRIMOCA a défini une méthodologie d'intervention (critères de sélection et classification des vallées récupérables).

Compte tenu des résultats satisfaisants obtenus par le PRIMOCA dans les vallées déjà aménagées, il est envisagé de réaliser l'aménagement des trois (3) grandes vallées déjà sélectionnées. *et la construction du barrage de*
SABRE - AMENY

5.1.5 - Programme Hydraulique

Les requêtes parvenues à propos des puits de promotion réalisés dans la première phase démontrent que le Programme n'a pas satisfait tous les besoins aussi bien en nombre de puits qu'en équipements d'exhaure (pompes manuelles).

Dans ce cadre, il est prévu de réaliser une cinquantaine de puits modernes pour soutenir les activités des populations en matière de productions végétales, animales et agro-industrielles.

Les puits du programme de base initial étant équipés de pompes à motricité humaine de deux (2) types : la pompe PULSA et la pompe FONT pour des niveaux statistiques plus profonds.

Dans le présent Programme, il est prévu la fourniture de 100 pompes de types FONT ; (50 pour les puits de promotion déjà construits et 50 pour équiper ceux du Programme complémentaire).

Il y a dans le département, à part les nouvelles stations réalisées par le PRIMOCA et celles en cours du Programme CEAO II, dix sept (17) forages équipés construits en diverses périodes de 1983 à nos jours.

En Février 1992, la Division de l'Entretien et de la Maintenance de la DGRH a fait le recensement de l'ensemble des problèmes rencontrés au niveau de ces forages.

Dans l'optique d'une meilleure rentabilisation des investissements déjà effectués, le PRIMOCA envisage de procéder à la réhabilitation des installations de ces forages.

Cette intervention permettra de mettre en oeuvre le programme de gestion et de maintenance basé sur la prise en charge des coûts de gestion et d'amortissement d'une partie des installations par le Comité de gestion.

L'engagement des comités de gestion villageois à accepter le principe d'une plus grande participation aux coûts de gestion des ouvrages sera une condition préalable à toute intervention.

Le Programme prévoit les actions suivantes :

- le contrôle de l'état des forages et éventuelle réhabilitation ;
- la mise à niveau des dix sept (17) stations de pompage du Département soit par l'installation si nécessaire de nouveaux groupes de pompage, soit par la réparation des groupes existants ;
- la réalisation de quatre (4) nouveaux forages équipés ;
- le réaménagement et l'extension des réseaux avec la construction de bornes fontaines et abreuvoirs.

Le PRIMOCA cherchera ainsi à résoudre la problématique de la maintenance conformément à la nouvelle politique de gestion et de maintenance des infrastructures hydrauliques, préconisée par le Gouvernement Sénégalais.

Cette nouvelle politique s'articule autour de :

- la sensibilisation des populations pour l'hygiène de l'eau et la participation dans les coûts de fonctionnement des équipements.
- la création ou l'identification d'une structure en mesure d'exécuter la maintenance des installations de surface (moteurs, groupes électrogènes, etc...) avec une tarification correcte ;
- la formation des opérateurs au niveau des villages ;
- la mise en fonction d'un circuit d'approvisionnement en pièces détachées avec l'identification des partenaires commerciaux, la fourniture "d'un fonds de roulement" et la mise à disposition d'un magasin.

5.1.4

5.1.6 - Développement Rural

*l'agriculture
l'élevage
les forêts
la pêche*

par projets interposés

Ce volet concerne essentiellement l'appui à la mise en place de nouveaux projets-tests et autres activités productives.

concernant les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche

La mise en oeuvre des activités dans les Projets-tests nécessite la construction et l'entretien d'infrastructures.

Dans cette rubrique, se rangent, à titre d'exemple, les mares et les abreuvoirs pour le bétail, les laboratoires pour les petites agro-industries rurales, les magasins, les bâtiments pour divers types d'ateliers, les activités de contrôle et d'entretien des ouvrages existants, les pistes d'accès, etc...

Dans ce cadre également, la FECAPS, Fédération regroupant vingt (20) villages dans l'arrondissement de Djibabouya souhaite pouvoir bénéficier encore d'un appui conséquent portant sur :

- l'amélioration et la modernisation de l'unité de traitement des produits laitiers ;
- la formation de ses membres aux techniques de production des produits laitiers et de gestion, ainsi que la formation de techniciens pour l'entretien et la réparation des équipements ;
- la fourniture ponctuelle de matériaux et équipements pour appuyer les différents fédérations dans la réalisation d'activités productives jugées indispensables ;
- la mise en place de nouveaux projets-tests ou la reproduction d'activités rentables pour achever l'occupation spatiale du département en relation

avec l'Association des Fédérations et Groupements villageois du
Département de Sédhiou.

Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (crédit rural)
5.1.7 - Le ~~Crédit Rural~~

Ses ressources financières proviendront :

- des subventions d'organismes intéressés à ses activités (PRIMOCA II, Projet Autonome Semencier, Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, USAID, Banque Mondiale, PNUD et autres Projets dans la zone, etc...);
- des activités génératrices de revenus ;
- des prestations de service dans le domaine de la mécanisation agricole

Le Centre de Formation Agricole utilisera la formation, la démonstration de thèmes techniques adaptés pour asseoir sa politique commerciale.

Cette période permettra au CFA d'avoir une capacité de réponse acceptable aux différentes sollicitations des producteurs et de confirmer sa rentabilité.

Le CFA devra recevoir par conséquent le matériel complémentaire indispensable au déroulement de ses activités.

170

5.1.10 - Atelier Mécanique *Paris et engins*

L'objectif poursuivi est de disposer d'un outil toujours opérationnel dans le département de Sédhiou voire dans la sous région en matière d'entretien et de réparation de véhicules et engins.

Parmi les clients potentiels de l'atelier mécanique, il peut être cité les projets-tests, le CFA (l'unité de mécanisation), les GIE contractuels du Projet, les particuliers, les ONG, les bacs et autres Projets opérant dans la région.

Pendant la phase II, le PRIMOCA cherchera les voies et moyens de consolider le transfert de l'atelier mécanique du Programme à une gestion privée (GIE).

5.1.9⁵ - Centre de Formation Agricole "CFA" de Bloc Village

Le Centre de Formation Agricole a été réhabilité par le Programme à travers un investissement important de 250 millions F.CFA.

La phase complémentaire recherchera une restructuration adéquate du Centre de Formation Agricole situé à SEFA pour en faire une unité autonome rentable, capable de fournir des prestations de service dans les domaines de la mécanisation agricole, de la multiplication des semences et de la formation des producteurs.

Cette autonomisation pourrait se faire sous forme de structure privée contractuelle.

avec l'Association des Fédérations et Groupements villageois du
Département de Sédhiou.

Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (crédit rural)
5.1.7 - Le ~~Crédit Rural~~

5.1.8⁵ - Centre de Formation Agricole "CFA" de Bloc Village

Le Centre de Formation Agricole a été réhabilité par le Programme à travers un investissement important de 250 millions F.CFA.

La phase complémentaire recherchera une restructuration adéquate du Centre de Formation Agricole situé à SEFA pour en faire une unité autonome rentable, capable de fournir des prestations de service dans les domaines de la mécanisation agricole, de la multiplication des semences et de la formation des producteurs.

Cette autonomisation pourrait se faire sous forme de structure privée contractuelle.

Ses ressources financières proviendront :

- des subventions d'organismes intéressés à ses activités (PRIMOCA II, Projet Autonome Semencier, Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, USAID, Banque Mondiale, PNUD et autres Projets dans la zone, etc...) ;
- des activités génératrices de revenus ;
- des prestations de service dans le domaine de la mécanisation agricole

Le Centre de Formation Agricole utilisera la formation, la démonstration de thèmes techniques adaptés pour asseoir sa politique commerciale.

Cette période permettra au CFA d'avoir une capacité de réponse acceptable aux différentes sollicitations des producteurs et de confirmer sa rentabilité.

Le CFA devra recevoir par conséquent le matériel complémentaire indispensable au déroulement de ses activités.

UTD

5.1.10 - Atelier Mécanique *Paris et Sénégal*

L'objectif poursuivi est de disposer d'un outil toujours opérationnel dans le département de Sédhiou voire dans la sous région en matière d'entretien et de réparation de véhicules et engins.

Parmi les clients potentiels de l'atelier mécanique, il peut être cité les projets-tests, le CFA (l'unité de mécanisation), les GIE contractuels du Projet, les particuliers, les ONG, les bacs et autres Projets opérant dans la région.

Pendant la phase II, le PRIMOCA cherchera les voies et moyens de consolider le transfert de l'atelier mécanique du Programme à une gestion privée (GIE prestataire de services).

Appui aux services

5.2 - Schéma de fonctionnement du PRIMOCA avec ses différents partenaires (Administration, populations bénéficiaires, organisations privées)

Le rôle de la Direction du Programme, pendant la phase II, consistera essentiellement à mettre en place une structure légère chargée de concevoir, programmer et contrôler l'exécution des différentes activités ainsi confiées à des organismes auxiliaires afin de faciliter à terme son désengagement total avec l'émergence de structures aptes à pérenniser les acquis du Projet.

Contrairement à la structuration précédente du PRIMOCA où la responsabilité de la mise en oeuvre des activités revenait principalement à une Agence d'exécution (COSVINT), la structure de gestion du programme complémentaire fera largement appel à des prestataires privés locaux. Elle assurera également un appui-conseil auprès des associations paysannes, des Projets-tests, des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit, demandeurs de services. Cette fonction sera assurée par une cellule légère d'experts du PRIMOCA en étroite collaboration avec les services techniques départementaux devant prendre la relève après l'achèvement de cette seconde phase.

Le PRIMOCA s'emploiera par conséquent à amener les bénéficiaires des interventions à engager la partie des investissements qui leur incombe pour le fonctionnement correct de leurs activités.

Pour conduire cette phase, la Direction du PRIMOCA, sera essentiellement composée de :

- la Direction technique ;
- la Direction Administrative et Financière

VI - COUT DU PROGRAMME DE LA PHASE II

L'estimation des coûts des différentes activités proposées dans le programme de la phase II du PRIMOCA a tenu largement compte de l'expérience de la phase I en matière de construction (la fixation des coûts des ouvrages réalisés n'ayant pas bénéficié de l'effet de concurrence) et du nouveau contexte d'inflation des prix suite à la dévaluation du F.CFA.

Les coûts retenus pour la mise en oeuvre des différentes actions du Programme de la phase II s'établissent comme suit :

	En millions F.CFA	
1 - Activités de désenclavement	6 030	
2 - Programme hydraulique	1 200	
3 - Construction et/ou réhabilitation de bâtiments	1 500	
4 - Activités de foresterie	100	300?
5 - Aménagements hydroagricoles + Barrage S. Mary	300	1 200
6 - Activités de développement rural (pêche)	250	1 000
7 - Le crédit rural Fonds de Rendre ent Départemental de S. Mary	300	1 000
8 - Programme des Caisses Populaires d'Epargne et de crédit	100	108
9 - Appui au Centre de Formation Agricole	? 100	500
10 - Atelier Mécanique	250	
11 - Appui aux Services Techniques Départementaux	200	
12 - Appui technique à la Direction du Projet	500	850
13 - Fournitures diverses (équipements et ↓)	150	1 500
14 - Frais de fonctionnement de la Direction du Projet	500	650
15 - Divers imprévus (10 %)	1 152	
TOTAL GENERAL	12 704	

Soit douze milliards sept cent quatre millions de francs CFA

VII - CONCLUSIONS

Le présent document a esquissé le bilan et l'évaluation de l'impact socio-économique du Programme PRIMOCA avec un rappel de ses objectifs d'une part et a proposé une phase II d'autre part.

Cette phase II s'inscrit dans le double plan de la consolidation d'un véritable processus de développement socio-économique amorcé dans la région grâce aux nombreux investissements de base mis en place, mais également de la démultiplication des initiatives locales par l'émergence et l'accompagnement d'activités économiques à la fois nouvelles et viables.

Avec cette phase II qui s'exécutera sur une durée de trois (3) ans, il sera possible d'asseoir les capacités d'autogestion des structures villageoises redynamisées et d'assurer le succès d'un transfert de toutes les activités au profit des populations bénéficiaires.

Il s'agira également de compléter le maillage des infrastructures économiques de base (routes, pistes, construction de classes, de postes de santé...) du département de Sédhiou et d'asseoir avec les organisations de producteurs locales un crédit rural de type nouveau qui intègre largement les initiatives des projets locaux de développement.

Dans ce sens, des appuis techniques institutionnels, matériels et financiers sont prévus à l'endroit de partenaires du PRIMOCA, nouvelle formule (structure légère de type Assistance Conseil) que seront :

- la structure d'intervention de type privé constituée à partir du matériel de l'UTO intégrant l'atelier mécanique ;
- les GIE des artisans réparateurs, producteurs de sésame, qui bénéficieront d'une autonomie de gestion ;
- le Centre de Formation Agricole dont la gestion sera privatisée ;
- les Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit et leur union départemental renforcée pour la gestion du crédit rural ;
- l'ONG des Fédérations et Groupements villageois du département de Sédhiou devant gérer toutes les actions de développement rural ;
- le bureau de la CNCAS de Sédhiou.
- les services traditionnels de l'administration décentralisée ;